



N° 1773

Septembre 2019

759 000 nouveau-nés en France en 2018 : seulement 12 000 ont une mère de moins de 20 ans

En 2018, 759 000 bébés sont nés en France. Moins de 2 % d'entre eux ont une mère née après 1998. Cette proportion est en légère baisse depuis une trentaine d'années après avoir fortement diminué dans les années 1970 et 1980, conséquence des lois autorisant la contraception médicalisée puis l'avortement.

Les naissances précoces sont plus fréquentes dans les départements d'outre-mer et dans le nord de la France. Les femmes nées au Maghreb et celles nées en Chine ont très rarement un enfant avant 20 ans. C'est plus souvent le cas pour celles nées en Roumanie.

La part des naissances précoces en France est légèrement inférieure à la moyenne européenne. Le Royaume-Uni est le seul pays de l'ouest de l'Europe où cette part est supérieure à la moyenne.

Sylvain Papon (division Enquêtes et études démographiques, Insee)

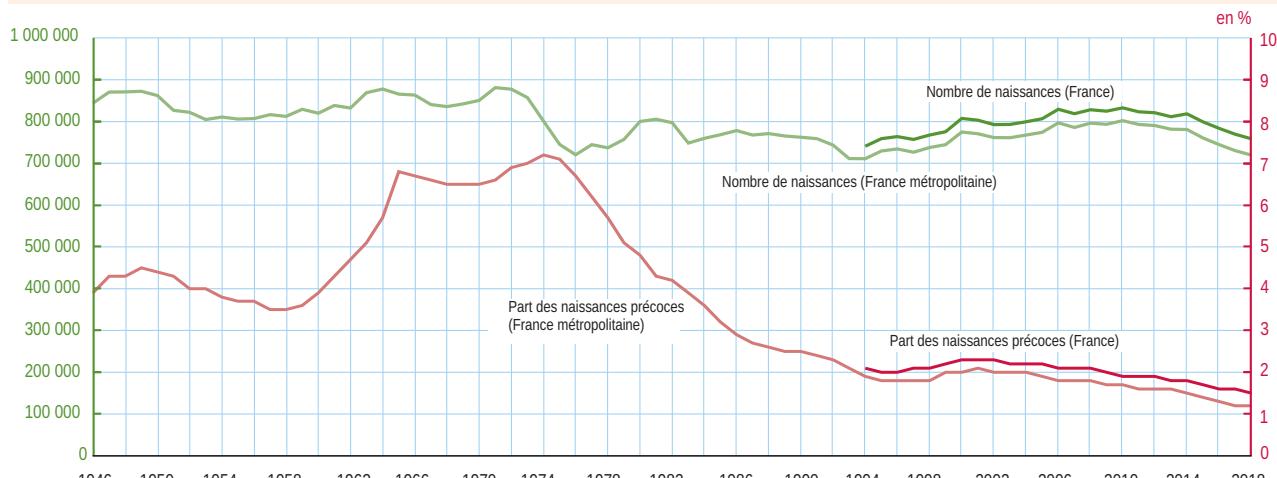
En 2018, 759 000 bébés sont nés en France (*figure 1*), soit 11 000 naissances de moins qu'en 2017 (− 1,4 %). Après le creux du début des années quatre-vingt-dix, le nombre de naissances atteint un point haut en 2010 (833 000 naissances), puis baisse pendant trois ans avant de remonter en 2014 (819 000 naissances) [Papon, Beaumel, 2019]. En 2014, 60 000 bébés de plus qu'en 2018 ont vu

le jour, et depuis, le nombre de naissances baisse chaque année.

En France métropolitaine, pendant le *baby boom*, entre 1946 et 1974, il y a plus de 800 000 naissances chaque année. Un point haut est atteint en 1964 avec 878 000 naissances. Depuis la fin du *baby boom*, le nombre de naissances en France métropolitaine n'a quasiment jamais été aussi bas qu'en 2018, à part en 1993 et 1994 : il

atteint 720 000 naissances en 2018 contre respectivement 712 000 et 711 000 en 1993 et 1994. La baisse des naissances est en partie due à la diminution du nombre de femmes aux âges où elles sont les plus fécondes (de 20 à 40 ans), et cela depuis le milieu des années 1990. Leur fécondité diminue aussi, et reste en 2018 le principal facteur expliquant la diminution du nombre des naissances [Papon, Beaumel, 2019].

1 Nombre de naissances et part des naissances précoces



Note : les naissances précoces sont les naissances de mères qui n'ont pas encore atteint l'année de leurs 20 ans.

Champ : France métropolitaine, France hors Mayotte jusqu'en 2013, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

En 2018, moins de 2 % des nouveau-nés ont une mère de moins de 20 ans

Depuis 2010, moins de 2 % des mères ont un enfant avant l'année de leurs **20 ans**. En particulier en 2018, en métropole, 8 900 bébés sont nés de mères nées après 1998, représentant ainsi 1,2 % des naissances (*figure 2*). En incluant les départements d'outre-mer (DOM), ils étaient 11 700 (1,5 % des naissances). Ils n'ont jamais été aussi peu nombreux. Depuis plus de trente ans, les **maternités précoces** (définies ici comme les naissances de mères avant l'année de leurs 20 ans) sont rares et représentent moins de 3 % des naissances en France métropolitaine. En effet, de nos jours, l'arrivée du premier enfant est en général désirée et programmée, elle a souvent lieu après la fin des études de la mère et lorsque le couple est installé, situations survenant de plus en plus tard [Pison, 2012]. En outre, la première mise en couple s'inscrit de moins en moins dans la perspective de fonder une famille [Rault, Régnier-Loilier, 2015], et, quand ils s'installent en couple cohabitant, les conjoints ont tendance à attendre de plus en plus avant d'avoir leur premier enfant [Costemalle, 2015]. Les maternités précoces sont donc devenues rares.

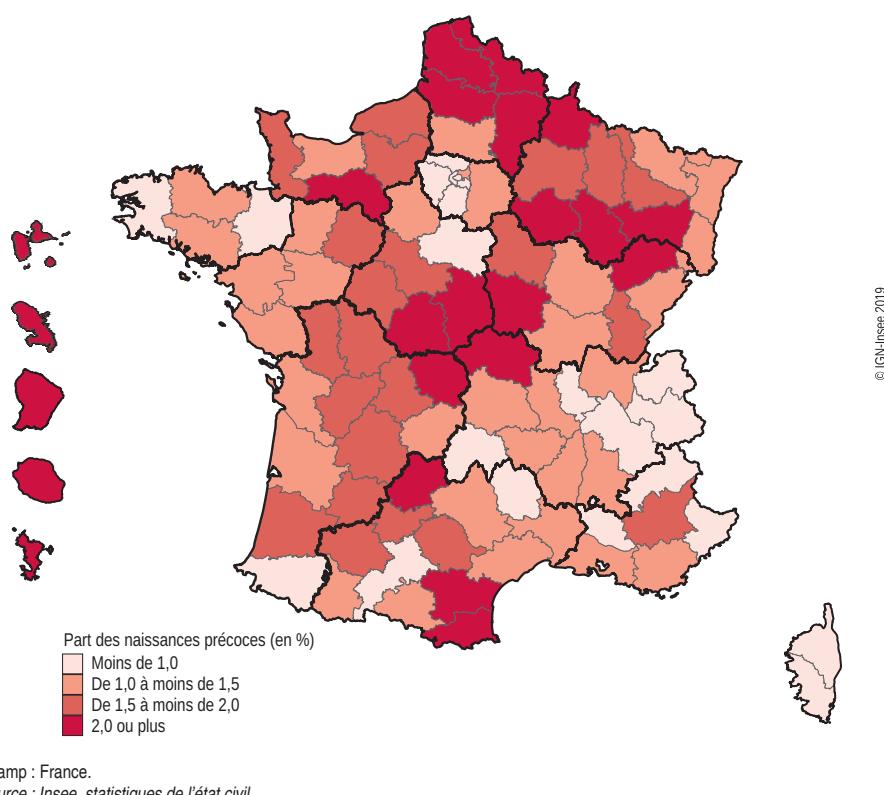
Il y a quarante-cinq ans, en 1973, elles étaient encore plus de 60 000 et représentaient 7 % des naissances. La baisse a été rapide ensuite. Depuis 1986, moins de 3 % des naissances sont précoces. Cette baisse intervient à une période où la contraception médicalisée se diffuse (loi Neuwirth en 1967, dont les textes d'application ont été promulgués entre 1969 et 1972) et l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est légalisée (loi Veil en 1975). En outre, à cette époque, les études supérieures se généralisent et les femmes travaillent plus souvent.

La part des naissances précoces avait auparavant augmenté, de 4 % dans les années 1950 à 7 % au début des années 1970 en lien avec le rajeunissement de l'âge au mariage et le nombre de plus en plus important de conceptions prénuptiales. Elle est également due à une part plus importante de femmes de moins de 20 ans dans la population des femmes en âge de procréer. En effet, les générations nombreuses du *baby boom*, nées à partir de 1946, débutent leur vie féconde au début des années 1960. Les femmes de moins de 20 ans deviennent donc de plus en plus nombreuses parmi les femmes fécondes au cours de cette décennie.

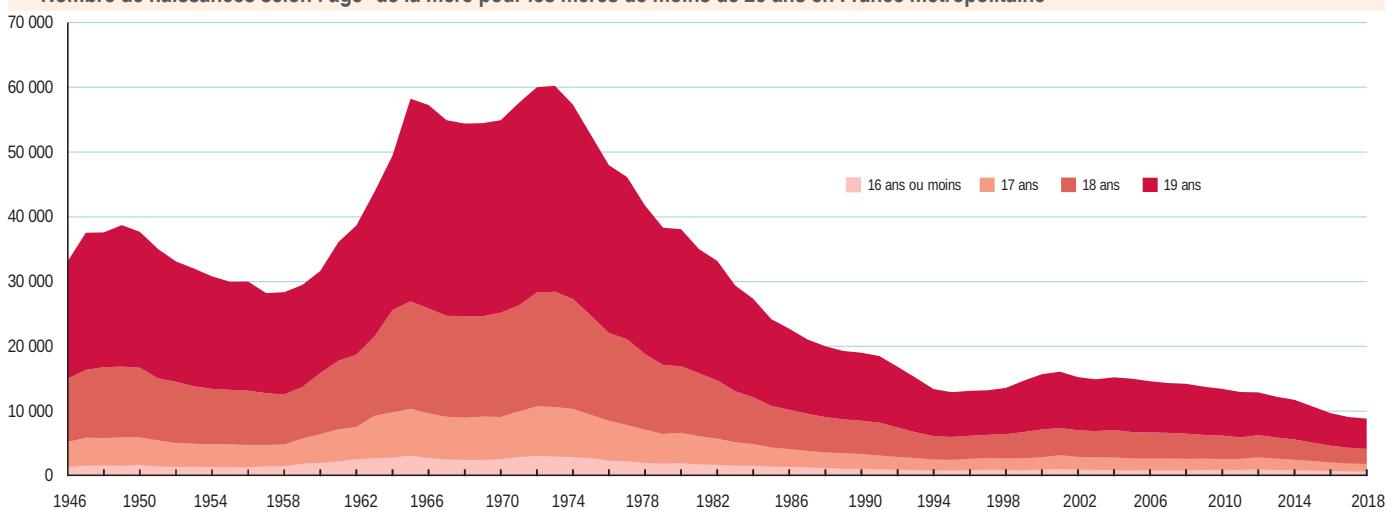
Davantage de naissances précoces dans les DOM et le nord de la France

Les naissances précoces sont les plus fréquentes dans les DOM. En 2018, 10,2 % des naissances en Guyane sont précoces et 9,9 % à Mayotte (*figure 3*). C'est aussi dans ces deux départements que la part des jeunes femmes parmi la population féminine est la plus importante : respectivement 9,4 % et 9,9 % des femmes ont entre 15 et 19 ans. À La Réunion, 5,7 % des naissances sont précoces, 3,9 % en Martinique et 3,1 % en Guadeloupe. Seuls deux départements de France

3 Part des naissances précoces par département en 2018



2 Nombre de naissances selon l'âge* de la mère pour les mères de moins de 20 ans en France métropolitaine



Note : les séries présentent une légère rupture en 1975. En effet, avant 1975, les « faux mort-nés » (enfants nés vivants mais décédés au moment de la déclaration de leur naissance à l'état civil) ne sont pas pris en compte, alors qu'ils sont inclus à partir de 1975 et dans les autres tableaux sur les naissances vivantes.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

métropolitaine ont un taux légèrement supérieur à celui de la Guadeloupe : l'Aisne et la Nièvre (3,2 %). La part des naissances précoce est supérieure à la moyenne nationale dans le nord de la France, et dans une large zone traversant la France depuis la région Grand Est jusqu'à la Charente, et enfin dans le Sud, dans les Pyrénées Orientales et l'Aude (2,2 %).

À l'inverse, l'Île-de-France est la région où les naissances précoce sont les plus rares (0,8 %). Elles sont notamment très peu fréquentes dans les Hauts-de-Seine (0,4 %) et à Paris (0,5 %). Les départements alpins et ceux dont le chef-lieu est une grande métropole se distinguent aussi par une faible proportion de naissances précoce : Rhône (0,7 %), Ille-et-Vilaine (0,8 %), Haute-Savoie (0,8 %), Savoie (0,8 %), Hautes-Alpes (0,8 %), Isère (0,9 %), Alpes Maritimes (0,9 %), Haute-Garonne (1,0 %).

Les naissances précoce sont rares pour les femmes nées au Maghreb

En 2018, à peine 150 jeunes femmes de moins de 20 ans nées en Algérie, au Maroc ou en Tunisie ont donné naissance à un enfant en France. Elles représentent alors 0,2 % des naissances de mères nées en Algérie, 0,2 % des naissances de mères nées en Tunisie et 0,3 % de celles nées au Maroc (*figure 4*). Les femmes nées en Chine ont la proportion de naissances précoce la plus faible (0,1 %).

À l'inverse, la proportion de naissances précoce est la plus importante chez les femmes nées en Roumanie (9,2 %). Cette proportion est également élevée chez les femmes nées aux Comores (6,4 % de naissances précoce) et celles nées en Haïti (2,4 %), populations fortement présentes dans les DOM. Les femmes nées en Afrique subsaharienne ont moins de

maternités précoce lorsqu'elles sont nées au Sénégal (0,6 %) ou au Cameroun (1,2 %) qu'en Guinée (3,1 %), en Côte d'Ivoire (2,8 %), à Madagascar (1,7 %) ou en République démocratique du Congo (1,7 %). Ces différences renvoient à l'histoire des vagues d'immigration successives et à des spécificités culturelles. Par définition, les immigrées ne naissent pas en France, et elles y sont le plus souvent peu nombreuses avant 20 ans [Aunay, 2017] : la part des naissances précoce parmi les immigrées est de ce fait faible. La part des naissances précoce observée selon le pays d'origine reflète ainsi en partie la proportion de la population des femmes de moins de 20 ans parmi les femmes originaires de ce pays résidant en France. Ainsi, au recensement de la population de 2016, moins de 4 % des femmes nées au Maghreb et résidant en France ont moins de 20 ans. Cette part est de 6 % pour celles nées en Turquie, 9 % pour celles nées au Sénégal et 8 % en Chine. En revanche, elle est de 17 % pour les femmes nées aux Comores et de 14 % pour celles nées en Roumanie et en Haïti. Les femmes de moins de 20 ans nées en France représentent 24 % de la population des femmes nées en France.

La quasi-totalité des naissances précoce a lieu hors mariage

96 % des naissances précoce ont lieu hors mariage, contre 60 % pour l'ensemble des naissances [Papon, 2018]. C'est une situation courante pour les mères nées en France (67 %), dans une majorité des pays d'Afrique subsaharienne (90 % pour les femmes nées aux Comores, 78 % pour celles nées en République démocratique du Congo, 73 % pour celles nées en Côte d'Ivoire, 66 % pour celles nées au Cameroun) ou nées sur le continent américain (64 %).

Par contre, il s'agit d'un événement moins fréquent pour les mères nées en Algérie (11 %), au Maroc (10 %), en Tunisie (5 %), en Turquie (10 %) et en Chine (28 %).

La plus grande fréquence des naissances hors mariage parmi les mères précoce se traduit aussi dans le nom donné à l'enfant, qui a plus souvent seulement le nom de famille de sa mère. 30 % des enfants nés de mères précoce portent uniquement le nom de leur mère et 56 % portent uniquement le nom de leur père, contre respectivement 6 % et 82 % pour l'ensemble des enfants nés en 2018.

En Europe, les naissances précoce sont plus fréquentes à l'est et au Royaume-Uni

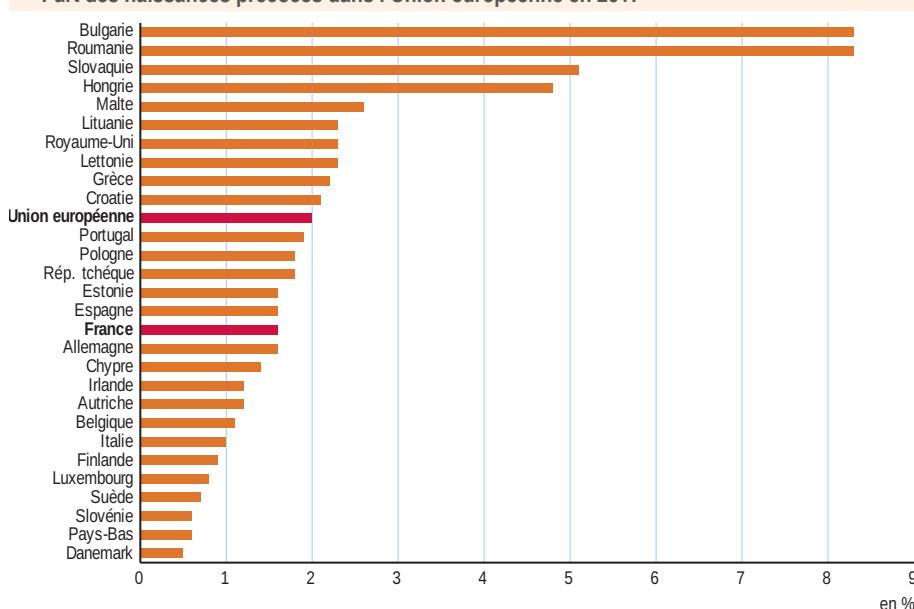
En moyenne, en 2017, dans l'ensemble de l'Union européenne (UE), 2,0 % des naissances concernent des mères de moins de 20 ans (*figure 5*). Cette situation est plus rare dans les pays du nord de l'Europe (Danemark, Pays-Bas, Suède, Finlande), ainsi qu'en Slovénie et en Italie, avec une part de naissances précoce inférieure à 1 %. En Allemagne, comme en France, 1,6 % des naissances sont précoce en 2017. Parmi les pays de l'ouest de l'Europe, seul le Royaume-Uni (2,3 %) dépasse la moyenne des pays de l'UE. Les « grossesses adolescentes » ont longtemps été une particularité des pays anglophones de par le monde mais celle-ci tend à disparaître [Tomkinson, 2016]. Elle y est davantage le fait des milieux défavorisés et est la conséquence de plusieurs facteurs : premiers rapports sexuels non protégés, peu d'interruptions volontaires de grossesse (IVG), manque d'information sur la contraception. Ces grossesses sont parfois volontaires, certaines jeunes filles en échec scolaire voyant dans la maternité un statut social valorisant [Pison, 2012]. Depuis la mise en place du

4 Part des naissances précoce selon le pays de naissance de la mère en 2018	
	Part des naissances précoce (en %)
France	1,5
Espagne-Italie	2,7
Portugal	1,1
Roumanie	9,2
Autres pays européens	2,2
Algérie	0,2
Maroc	0,3
Tunisie	0,2
Sénégal	0,6
Côte d'Ivoire	2,8
Comores	6,4
Mali	1,5
Autres pays d'Afrique	1,6
Turquie	1,2
Chine	0,1
Autres pays d'Asie	0,8
Haïti	2,4
Autres pays	3,2
Ensemble	1,5

Champ : France.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

5 Part des naissances précoce dans l'Union européenne en 2017



Notes :

- le champ pour la France inclut Mayotte ;

- les données sont calculées ici en âge exact et non en âge atteint dans l'année ; elles sont donc différentes des figures précédentes.

Sources : Eurostat, Insee.

programme *Teenage Pregnancy Strategy* en 1999, visant à diminuer les grossesses adolescentes, l'écart entre le Royaume-Uni et les autres pays d'Europe occidentale s'est réduit. Quatre pays de l'est de l'Europe ont une proportion de naissances précoces importante : la Bulgarie (8,3 %), la Roumanie (8,3 %), la Slovaquie (5,1 %) et la Hongrie (4,8 %). Dans ces pays, le nombre important de grossesses adolescentes est attribué aux difficultés d'accès à la contraception. Dans nombre de pays d'Europe orientale, l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive est soumis à autorisation parentale et a un coût discriminant pour une part non négligeable de la population [Sedgh *et al.*, 2015]. Le manque d'éducation sexuelle, les mariages précoces et des normes familiales différentes de celles de l'Europe occidentale contribuent également à expliquer le niveau élevé des naissances précoces [Sedgh *et al.*, 2015]. ■

Sources

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Le Code civil oblige en effet à déclarer tout événement relatif à l'état civil (naissances, mariages, décès, reconnaissances) à un officier d'état civil dans des délais prescrits. L'Insee s'assure de l'exhaustivité et de la qualité des données avant de produire les fichiers statistiques d'état civil.

Les informations sociodémographiques collectées dans les bulletins de naissance relatives aux parents concernent notamment leur date et lieu de naissance, leur commune de domicile, leur nationalité, ainsi que leur situation matrimoniale légale (célibataire, marié, veuf ou divorcé).

Définitions

Dans cette publication, l'**âge** est défini en différence de millésime, appelé âge atteint dans l'année. Il correspond à la différence entre l'année de naissance de l'enfant et l'an-

Et les pères de moins de 20 ans ?

Les naissances de mères nées après 1998 sont peu fréquentes, celles de pères du même âge le sont encore davantage. En 2018, 2 600 naissances concernaient un père né après 1998, soit 0,3 % des naissances. Dans la plupart des cas (64 %), la mère est elle-même née après 1998.

La quasi-totalité (98 %) des enfants nés de pères précoces naissent hors mariage, bien que l'enfant ait été reconnu par le père dans 87 % des cas. Dix ans plus tôt, en 2008, les naissances de pères de moins de 20 ans étaient un peu plus nombreuses (3 800 naissances), mais ne représentaient que 0,5 % des naissances. Elles étaient alors, comme en 2018, quasiment intégralement des naissances hors mariage (99 %). En revanche, seulement 60 % des enfants étaient alors reconnus par leur père.

Comme pour les mères, les naissances issues de pères jeunes sont un peu plus fréquentes à Mayotte (1,5 %), en Guyane

(1,0 %), à La Réunion (0,8 %) et dans les Hauts-de-France (0,6 %) et sont rares en Corse (0,1 %) et en Île-de-France (0,2 %). En revanche, au contraire des mères, elles sont peu fréquentes en Martinique (0,1 %) et en Guadeloupe (0,1 %).

La part de pères de moins de 20 ans est la plus élevée pour ceux qui sont nés en Roumanie (2,3 %) et en Serbie (1,9 %), alors qu'ils sont moins d'une trentaine en France à être nés en Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie ou en Chine, pays où les naissances hors mariage sont les plus rares. Pour les hommes nés en Afrique subsaharienne, comme pour les femmes, le taux de naissances précoces est faible pour ceux nés au Sénégal (0,1 %), et plus élevé pour ceux nés en Guinée (1,2 %) et en Côte d'Ivoire (1,2 %). Les hommes nés au Cameroun ont un taux de naissances précoces quasiment identique aux femmes nées au Cameroun (1,1 %).

née de naissance de sa mère (ou de son père dans l'*encadré*).

Les **maternités** (ou naissances) **précoces** sont définies dans cette publication comme les naissances de mères avant l'année de leurs 20 ans. Par exemple, pour les naissances de l'année 2018, il s'agit des naissances issues de mères nées après 1998.

Pour en savoir plus

- Papon S., Beaumel C., « Bilan démographique 2018 - La fécondité baisse depuis quatre ans », *Insee Première* n° 1730, janvier 2019.
- « Les statistiques sur les naissances en 2018 », *Insee Résultats*, septembre 2019.
- Papon S., « 770 000 bébés nés en France en 2017 : six sur dix sont nés hors mariage », *Insee Focus* n° 124, septembre 2018.
- Tomkinson J., « Les naissances de mères de moins de 20 ans en recul en Angleterre : un rapprochement avec l'Europe ? », *Population & Sociétés* n° 536, septembre 2016.
- Pison G., « Les maternités précoces en recul dans le monde », *Population & Sociétés* n° 490, juin 2012.
- Rault W., Régnier-Loilier A., « La première vie en couple : évolutions récentes », *Population & Sociétés* n° 521, avril 2015.
- Costemalle V., « Parcours conjugaux et familiaux des hommes et des femmes selon les milieux sociaux et les générations », in *Couples et Familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- Sedgh G., Finer L., Bankole A., Eilers M., Singh S., « Adolescent Pregnancy, Birth, and Abortion Rates Across Countries: Levels and Recent Trends », in *Journal of Adolescent Health* 56, février 2015.
- Aunay T., « 45 ans d'immigration en France : Plus de femmes, des origines plus variées », *Infos Migrations* n° 89, juillet 2017.

Direction Générale :

88 avenue Verdier
92541 Montreuil Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

A. Goin

Rédacteurs :

J.-B. Champion, C. Collin, P. Giénat
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette :

P. Thibaudeau

Impression :

Jouve

Code Sage :

IP1773

ISSN 0997 – 3192 (papier)

ISSN 0997 – 6252 (web)

© Insee 2019

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

